Aix*Marseille université
Socialement engagée

DAJI/2023/Décision/Prix/08

Décision portant validation de l'attribution des prix dans le cadre du concours « DD en Trans – Le développement durable est interdisciplinaire » _ 2023

Le Président de l'Université d'Aix-Marseille

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2020/01/14-02-CA du Conseil d'administration en date du 14 janvier 2020 donnant délégation de pouvoir au Président,
Vu la liste des lauréats ainsi que l'inventaire des lots de remise des prix annexés et portant sur l'objet de la présente décision,

Considérant la volonté d'Aix-Marseille Université de valoriser les projets pédagogiques des étudiants en lien avec le développement durable au travers d'une thématiques transversale, d'actualité et touchant toutes les formations,

DÉCIDE

Article 1 :

Dans le cadre du concours intitulé « DD en Trans – Le développement durable est interdisciplinaire » organisé par la Direction du Développement Durable le 30 Mars 2023, sont approuvées les attributions de prix comme suit et conformément au règlement du concours annexé à la présente décision :

Lauréats - DD en TRANS 2023

Catégories	Prix	Lots	Projets	Composantes	Participants
Actions AMU	1er prix	Cartes Ethi'kdo	Love Nids	Sciences	KRESMANN Mattéo DELÉAGE Félix NOUVELLON Paul GAY-ROUSSET Mila POTDEVIN Clothilde LAHARY Juliette CABROL Martin RENÉ Ema
	2ème prix	Kit zéro déchet	Eau'tonome	Sciences	BRAULT Jade OLLIER Damien PEYSSON Mélanie SIARRAS Marcus TEMIME Juliette
	3ème prix	Bento	Eco'Map	EJCAM,IMPGT	KAKPO OBOUBE Francine LANCOUTIN Line-Doris DANNON Geoffroy WALLE Héloïse

Catégories	Prix	Lots	Projets	Composantes	Participants
Actions locales, territoriales et autres	1er prix	Cartes Ethi'kdo	Ecolieu du Petit Langoustier	Polytech	AUDEMAR Mathilde GREGOIRE Corentin
	2ème prix	Kit zéro déchet	Livre de recettes engagé pour l'environnement	FDSP, Sciences	BOY Amaury PERAZZI Mathilde
	3ème prix	Bento	Ecocampus Clean Walk	ALLSH	BARON Ema BAUDHUIN Elodie HACHEMI Maha MENDES Ophélie SOLDINI Sophie

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 25 Avril 2023

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

Aix-Marseille Université - Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon - 13 284 Marseille cedex 07 - France
Tél. : **+33 (0)4 91 39 65 00** - Fax : **+33 (0)4 91 31 31 36** - Site web : **www.univ-amu.fr**